

01 Mai 1935

## **PROBLEMES de la villégiature**

La saison de la villégiature est ouverte. Dans quelques jours commenceront à arriver les premiers estiveurs. Le moment est venu de penser énergiquement aux moyens d'attirer et de retenir dans notre pays les touristes et les villégiatures étrangers.

Il y a d'abord une première distinction à faire entre la villégiature et le tourisme.

Pour le touriste, épris surtout des beautés historiques et archéologiques d'un sol où « le passant toute à tout instant de l'histoire, il est indispensable de faire porter l'effort de propagande surtout en Europe, et peut-être un peu aux Etats-Unis. Avec le système des croisières, les touristes tout un séjour relativement court dans les pays visités par eux. Il y a là malgré toute une source de revenus à ne pas négliger.

Pour la villégiature, les efforts doivent être circonscrits dans quelques pays voisins : Palestine, Egypte, Iraq. A chacun de ces pays, il faut tenir le langage qui lui convient. La Palestine – il y a unanimité sur ce point – est un pays prospère, mais triste. Faisons donc ressortir auprès des Palestiniens des avantages qu'ils peuvent trouver à Beyrouth dans le domaine des distractions et des amusements, au sens le plus large du mot ; auprès des Egyptiens et des Irakiens la salubrité de nos montagnes et la communauté de langue et de culture qu'il peuvent trouver ici. Il y a dans toute propagande un acteur psychologique.

Ainsi, on peut sans rire, reprocher à nos services de propagande de n'avoir pas tiré profit des conséquences de la révolution grecque pour détourner vers nous. Cette année, un alleux inaccoutumé de villégiateurs égyptiens.

La villégiature, a-t-on dit justement c'est l'argent des autres. A ce point de vue, le Liban est mieux placé que de nombreux autres pays.

Dans toute l'Europe les touristes ne peuvent aujourd'hui emporter que des sommes minimales. L'exportation des devises est sévèrement réglementée. Pour nos trois pays voisins et clients nous avons l'avantage de ne pas rencontrer de difficultés de cet ordre.

Sait-on qu'en France un Sud-Américain ne peut dépenser que 1.000 francs par mois et un Tchèque que 630 francs, qu'un Italien ne peut sortir en emportant plus de 2.000 liras, qu'un Hongrois n'a droit qu'à 50 pengos, un Autrichien qu'à 10 shillings, un Allemand qu'à 10 marks et qu'un Polonais doit payer 1.400 francs pour faire viser son passeport quand il quitte son pays ?

Chez nous le Palestinien et l'Egyptien peuvent, s'ils en ont les moyens, dépenser toute une fortune. Rien ne les en empêche.

Voilà pour l'argent qui vient de l'étranger. La villégiature présente un autre avantage. Elle permet à l'argent accumulé à Beyrouth pendant l'année de circuler un peu dans toute la montagne et d'apporter dans des villages dont, la fin serait prochaine sans cet appoint, quelque vitalité et quelques ressources pour l'hiver. Cet argent ne rentre pas de l'étranger mais il permet

un équilibre beaucoup plus rationnel et une distribution beaucoup plus équitable des richesses à l'intérieur même du pays.

Il est donc indispensable de créer un service unique, destiné à centraliser toutes les questions relatives au tourisme et à la villégiature. En France on a senti le besoin d'établir un organisme de liaison entre les différents groupements susceptibles de contribuer au développement du tourisme, et bientôt une loi sera votée pour « *coordonner, discipliner, orienter les efforts combinés des groupements privés et des services publics* ».

C'est un organisme semblable dont nous avons ici besoin. Il y a quelques questions de base (hôtels, routes, propagande, accord et contrôle des Compagnies de navigation), pour lesquelles il n'est pas particulièrement difficile d'avoir de réelles compétences et d'obtenir des résultats. En un an, en nous aura élaboré un plan, une doctrine. Le besoin s'en fait sentir.

Les autorités ont-elles la sensation d'avoir fait tout ce qui est en leur devoir et en leur pouvoir pour sauvegarder et accroître un des derniers espoirs de notre relèvement économique ?